Fiche synthèse étude de cas FINGER & PELZ

PN, le 13 nov. 06

- ✓ FINGER & PELZ est une PME spécialisée dans les installations électroniques et électriques pour l'industrie : chimie et sidérurgie… l'entreprise est leader sur son marché national. Les évolutions technologiques sont essentiellement caractérisées par la diffusion dans les activités de l'entreprise par les technologies de l'information. Les activités de FINGER & PELZ dépendent étroitement des politiques d'investissement des grands groupes industriels clients. Le collectif de travail est composé de 360 salariés plutôt qualifiés.

- ✓ La baisse du nombre de contrats et de leurs montants du fait du ralentissement des investissements des grands groupes industriels clients a conduit l'entreprise au dépôt de bilan…. Cette dégradation de la situation économique de l'entreprise n'a à l'évidence pas été anticipé par la direction. Celle-ci n'a pas été en capacité d'adapter sa structure de coûts à la nouvelle donne économique alors que les signes d'alerte se sont manifestés dès 2002. Le dépôt de bilan intervient en mai 2004 et le processus de restructuration s'achève en mars 2005. L'opération se déroule sur une base coopérative entre le management et les représentants des salariés (syndicat IG Metall et Conseil d'entreprise ou Betriebsrat).

- ✓ La restructuration se traduit par une forte réduction des effectifs puisque ceux-ci passent de 360 à 176… mais la continuité de l'activité est assurée et l'entreprise est reprise par les salariés restants qui deviennent actionnaires (RES). L'ensemble des dispositifs prévus par la législation en cas de restructuration sont activés avec en particulier la mise en place du dispositif de reclassement (« entreprise de transition »). L'appui des autorités locales s'est manifesté à l'occasion de la reprise de l'entreprise par les salariés par le biais de l'agence municipale de développement (KomNet Essen). Cette structure a en particulier mobilisé des capacités d'expertise pour aider au redémarrage de l'entreprise et la préservation d'une partie du collectif de travail après le dépôt de bilan. Il est à noter qu'un investisseur extérieur s'est manifesté pour apporter son concours financier en plus de l'actionnariat salarié.

- ✓ Un accord collectif intermédiaire a été porté par l'organisation syndicale se traduisant par des réductions de salaires et une hausse du temps de travail afin des redonner des marges de manœuvre à l'entreprise dans sa phase de redémarrage.

- ✓ La crise affrontée par FINGER & PELZ aura contribué à une prise de conscience et à un apprentissage sur la nécessaire anticipation pour une PME fortement dépendante de grands clients industriels et de leur politique d'investissement. La question des moyens propres ou externes d'un PME pour un tel exercice reste posée.